

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes cultures



Nord-Pas de Calais

Bulletin n°29 du 14 septembre 2010

avec la participation des coopératives : La Flandre, Unéal, Union de la Scarpe; des négoces : Act'Appro, Nord Négoce, Raisonord; Tereos; la filière lin; des semenciers; des firmes et des agriculteurs observateurs.

Agro-météo

Peu de pluies annoncées pour cette semaine qui sera relativement fraîche.

GROSSE ALTISE DU COLZA ou ALTISE D'HIVER (Psylliodes chrysocephala)





Adulte : coléoptère de 3,5 à 5 mm, corps bleu vert à reflets métalliques.

Larve : ver de 1,5 à 8 mm suivant les stades, pattes visibles (seule larve dans ce cas parmi celles présentes dans la tige), couleur : blanche translucide avec des extrémités noires, brunissant à la fin de son développement.

Les adultes reprennent leur activité début septembre. Dix à quinze jours après, les femelles pondent dans le sol près des plantes. Plus l'automne est doux, et plus les pontes sont nombreuses. Les larves se développent durant l'hiver dans les pétioles ou dans les tiges. Au printemps, les larves s'enfouissent pour se nymphoser dans le sol. Au début de l'été, les jeunes adultes émergent du sol et gagnent des abris ombragés.

Les adultes attaquent les jeunes plantules dès la germination. A la levée, ils mordillent les jeunes feuilles et les criblent de trous, entraînant un affaiblissement général des plantes rendues plus sensibles au froid. Au stade rosette (début montaison), les larves rongent les pétioles et le bourgeon terminal, en fin de développement elles gagnent les tiges.

Les risques dépendent du stade de la plante.



Seuil de nuisibilité

30% des pieds présentent des morsures d'adulte

Limaces



présence importante de carabes qui contrôlent les attaques.













DESTRUCTION DES REPOUSSES DE COLZA

La réglementation oblige de laisser les repousses de colza 21 jours après la récolte. Au-delà, les inconvénients sont multiples :

- Réservoir d'insectes et de maladies pouvant se propager sur la nouvelle culture de colza mise en place,
- Prolifération des nématodes (le colza est une plante hôte des nématodes de la betterave).

Pour ces raisons, la destruction des repousses est fortement conseillée

BETTERAVES

La récolte des betteraves a débuté cette semaine. C'est une période propice à la détection des maladies de la racine.

Aujourd'hui, il n'y a pas de présence signalée mais en cas de dépistage, n'hésitez pas à contacter l'ITB ou votre sucrerie afin d'envisager les meilleures solutions pour l'avenir de ces parcelles.

Attention : des betteraves malades dans le silo entraînent une mauvaise conservation, éviter un stockage prolongé.

Rhizoctone Brun



Jaunissement des feuilles pouvant aboutir à la nécrose complète du bouquet foliaire.

Taches noirâtres sur le pivot à partir du flanc de la racine. L'attaque débute au niveau de la surface du sol.

Nématode du collet (Ditylenchus)



Éclatement du collet puis développement d'une pourriture sèche, liégeuse à partir du collet.

Rhizoctone Violet



Flétrissement du feuillage.

Développement d'un feutrage
violacé sur le pivot à partir de la
pointe.

Carence en Bore



Feuilles craquelées. Pétioles noirs et crevassés. Pourriture sèche (liégeuse) au pivot.

> Erwinia



Bactérie qui se développe à partir d'une blessure, d'un éclatement.

Ce Bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire, toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication :

Jean Bernard Bayard: Président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Nord-Pas de Calais

Rédacteurs: animateurs régionaux des filières : Claude Gazet de la Chambre Régionale d'Agriculture en collaboration avec: Betteraves: Vincent Delannoy (ITB); Colza: Arnaud Vanboxsom (Cétiom); Céréales et protéagineux: Thierry Denis (Arvalis); Maïs: Bertrand Carpentier (Arvalis); Lin : Michel Brochard (ITL);

Coordination et renseignements : Bruno Pottiez- Chambre Régionale d'Agriculture

(Tél: 03 21 60 48 88 Mail: bruno.pottiez@pdc.chambagri.fr)